



2009-2010

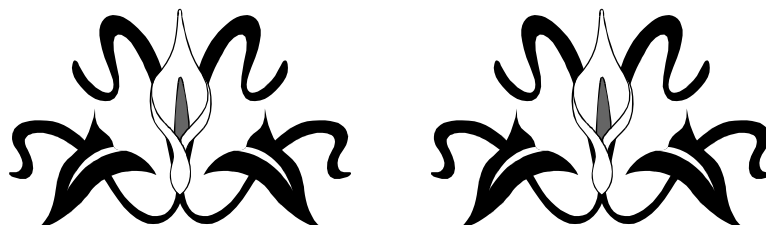
UFR LEA

LICENCE

Mention :

Langues Étrangères Appliquées

1^{ère} ANNÉE



SOMMAIRE

Ne pas oublier !.....	2
La filière LEA.....	3
Descriptif du cursus, tableau synoptique.....	4
Tutorat.....	7
Coordonnées de l'UFR LEA.....	8
Calendrier.....	11
Inscriptions.....	12
Comment serez vous évalué dans le cadre du LMD ?.....	14
Charte de l'évaluation.....	15
Allemand.....	18
Anglais.....	20
Arabe.....	24
Espagnol.....	27
Chinois.....	30
Italien.....	32
Portugais.....	35
Russe.....	38
Hongrois.....	40
<i>Contenu pédagogique des enseignements communs</i>	<i>A partir de la page 42</i>
Droit.....	42
Économie.....	43
Français, méthodologie générale.....	44
Construction du projet personnel et professionnel.....	45
Informatique.....	46
Cours de techniques d'expression écrite et orale (réservé aux étudiants étrangers)	47
Présentation du cursus de 2 ^{ème} année de licence.....	48



Ne pas oublier !...



TOUT DE SUITE !

Vérifiez votre **carte d'étudiant(e)** : si les informations vous concernant ont été mal enregistrées, faites-les corriger au plus vite.

Si vous avez été affilié(e) à la **Sécurité Sociale étudiante**, remettez au plus vite le volet « attestation d'affiliation » de votre carte d'étudiant(e) au Centre que vous avez choisi : 601 LMDE ou 617 SMEREP (voir leur bureau au rez-de-chaussée de Censier).

TOUT LE TEMPS !

Conservez sur vous votre carte d'étudiant(e) : elle peut vous être demandée à tout moment. Ne l'oubliez surtout pas pour passer un examen : vous ne seriez pas admis(e) dans la salle d'examen.

Etudiant(e)s handicapé(e)s : si vous souhaitez bénéficier des dispositifs prévus par la réglementation à l'occasion des examens, faites-vous connaître du service de Médecine Préventive (bureau 247, Censier), si possible avant le 1^{er} décembre.

LA FILIÈRE LEA

Cette filière s'adresse à des étudiants possédant déjà une bonne maîtrise de deux langues étrangères et qui désirent acquérir une formation générale orientée vers l'économie et le monde des affaires où l'usage des langues est devenu indispensable.

L'objectif pédagogique essentiel est de former un opérateur multilingue au fait des mécanismes comptables de l'entreprise, des techniques de gestion financière, de la réglementation et des bases juridiques et enfin du contexte général du monde de l'entreprise dans au moins deux pays de langue différente.

Ceci suppose :

* La capacité de communication en milieu professionnel tant sur le plan oral (négociation/information) que sur le plan écrit (aptitude à rédiger des notes de synthèse, des rapports, des analyses). L'étudiant apprendra donc à maîtriser parfaitement deux langues étrangères, (notamment le vocabulaire de spécialité), la langue française, les techniques de communication et l'outil informatique.

* Des connaissances approfondies des réalités économiques, politiques, culturelles et sociales des aires linguistiques correspondant aux langues choisies ainsi que des règles et usages de fonctionnement des entreprises dans ces pays.

* Des connaissances en matière économique dans trois domaines

- techniques de comptabilité
- gestion financière après acquisition des techniques de calcul financier.
- techniques commerciales à caractère international.

* Enfin une initiation au droit civil, prolongée par l'étude succincte du droit commercial et complétée par la présentation du droit du commerce international.

Par ailleurs la filière offre en licence des enseignements de traduction spécialisée en 3^{ème} année de licence.

Cette formation comporte un stage en entreprise en 2^{nde} et 3^{ème} année de Licence.

Elle propose également un Master avec le choix entre 2 spécialités :

- Master de Traduction spécialisée juridique et financier
- Master 1 de Langues et Affaires Economiques Internationales (LAEI) et Master 2 option Négociation Commerciale Internationale (NCI).

DESCRIPTIF DU CURSUS

Les enseignements sont *semestriels*. Ils sont organisés sous forme d'Unités d'Enseignement (UE).

• **Licence 1ère Année** ----- Unités d'Enseignement (UE)

1^{er} semestre **8 UE**

2 UE Disciplinaires
5 UE Fonctionnelles
1 UE Transversale

2^{ème} semestre **10 UE**

2 UE Disciplinaires
8 UE Fonctionnelles

TABLEAU SYNOPTIQUE - PRESENTATION DU CURSUS

PREMIER SEMESTRE

Dénomination de l'Unité d'Enseignements U.E.	Intitulé des Unités d'Enseignements	Volume horaire		Coefficients	Crédits – ECTS (Très important pour la correspondance des enseignements lors des échanges Européens)
		CM	TD		
Unité d'enseignements disciplinaire X1*LA	U.E. de langue A	Polycopié	3h	1.4	6 ECTS
Unité d'enseignements disciplinaire X1*LB	U.E. de langue B		4h	1.4	6 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X1*CA	U.E. de civilisation de la langue A	1h	1h	0.6	4 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X1*CB	U.E. de civilisation de la langue B	1h	1h	0.6	4 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X1DRV	U.E. de droit	Polycopié	1h	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X1KEV	U.E d'économie		1h30	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X1FRG	U.E.de méthodologie		2h30	0.5	2 ECTS
Unité d'enseignements libre au choix	U.E. d'informatique	1h	1h30	0.5	2 ECTS
TOTAL		3h	15h30	6	30 ETCS
		18h30			

Langue A : Soit Anglais, soit Espagnol si l'étudiant ne fait pas d'Anglais (uniquement disponible pour le couple Espagnol Portugais)

Langue B : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Arabe, Chinois, Hongrois, Russe

* langues : Anglais "N" - Allemand "A" - Arabe "B" - Espagnol "E" - Italien "I" - Portugais "P" - Russe "U" - Chinois "S" Hongrois "R"

DEUXIÈME SEMESTRE

Dénomination de l'Unité d'Enseignements U.E.	Intitulé des Unités d'Enseignements	Volume horaire		Coefficients	Crédits – ECTS (Très important pour la correspondance des enseignements lors des échanges Européens)
		CM	TD		
Unité d'enseignements disciplinaire X2*LA	U.E. de langue A	Polycopié	4h	2	4 ECTS
Unité d'enseignements disciplinaire X2*LB	U.E. de langue B		4h	2	4 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X2*CA	U.E. de civilisation de la langue A	1h	1h	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X2*CB	U.E. de civilisation de la langue B	1h	1h	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X2*MA	U.E. de méthodologie de la langue A		1h30	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X2*MB	U.E. de méthodologie de la langue B		1h30	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X2DRV	U.E. de droit	1h	1h	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X2KEV	U.E d'économie		1h30	0.5	3 ETCS
Unité d'enseignements fonctionnels X2FRG	U.E.de méthodologie		2h30	0.5	2 ECTS
Unité d'enseignements fonctionnels X2PJP	projet personnel & professionnel		1h30	0.5	2 ECTS
TOTAL		3h	19h30	8	30 ECTS
		22h30			

Langue A : Soit Anglais, soit Espagnol si l'étudiant ne fait pas d'Anglais (uniquement disponible pour le couple Espagnol Portugais)

Langue B : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Arabe, Chinois, Hongrois, Russe

* langues : Anglais "N" - Allemand "A" - Arabe "B" - Espagnol "E" - Italien "T" - Portugais "P" - Russe "U" - Chinois "S" Hongrois "R"

LE TUTORAT

1➤ Il s'adresse aux étudiants qui, à l'issue d'un test organisé lors des premiers cours de langue, rencontrent des difficultés.

2➤ Il a pour but d'aider les étudiants à améliorer leur niveau en les faisant travailler en groupe restreint avec un ou des tuteurs issus du milieu étudiant, fort(s) de leur expérience acquise à l'université dans le domaine linguistique .

3➤ Il est obligatoire et directement intégré dans les emplois du temps pour les langues suivantes :

<i>Langues</i>	<i>Responsables</i>
➤ Anglais (2 ^{ème} semestre de l'année U.)	➤ Mme YOUSFI
➤ Arabe	➤ Mme EL QASEM
➤ Espagnol (Sous réserve)	➤ Mme HERNANDEZ
➤ Italien	➤ Mme GIANNETTI

COORDONNEES DE L'UFR LEA

Centre Censier

Mme Valérie PEYRONEL	Directrice	Bureau 214A	tél : 01.45.87.42.02
Mme Cécile LEBLANC	Directrice adjointe	Bureau 214A	tél : 01.45.87.42.02
M. Jürgen RITTE	Directeur adjoint	Bureau 214A	tél : 01.45.87.42.02
M. Yvon LE SCANFF	Directeur d'Etudes		
M. Christophe BLANCQUART	Responsable administratif	bureau 214A	tél : 01.45.87.79.77

Secrétariat Pédagogique :

M. Christophe DO ROSARIO	Licence 3 et Erasmus	bureau 212A	tél : 01.45.87.78.77
M. Damien MESSAOUD	Licence 2	bureau 212A	tél : 01.45.87.42.36
Mme Aïcha BETTAH	Licence 1	bureau 212B	tél : 01.45.87.40.77
Mme Florence BALMETTE	Masters 1 et 2 (LAEI et NCI)	bureau 21A	tél : 01.45.87.41.12
Melle Béatrice BALMETTE	Masters traduction et secrétariat		tél : 01.45.87.42.02
Mme Martine ROYER	Secrétariat gestion	bureau 212B	tél : 01.45.87.78.86

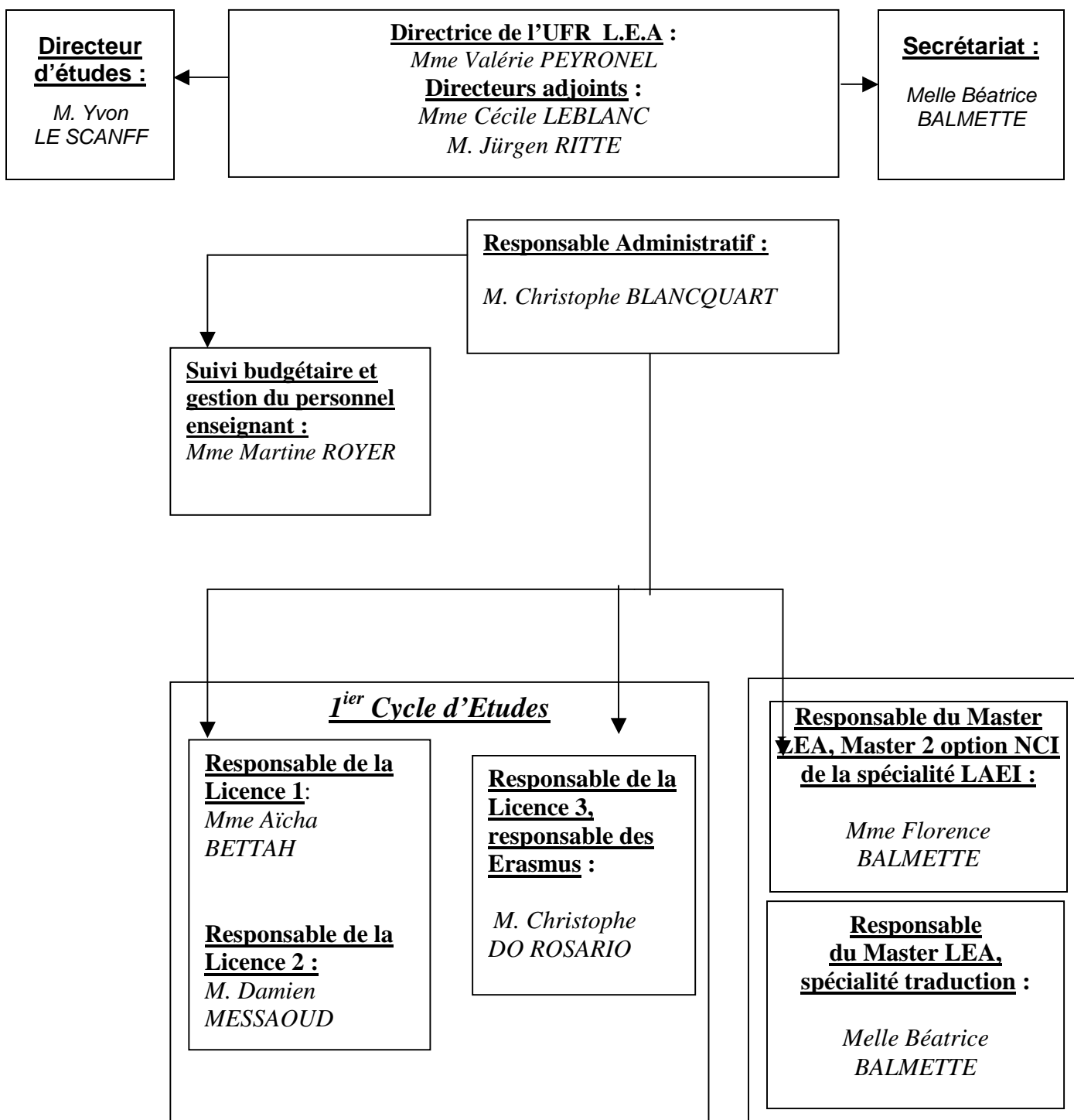
Fax : 01.45.87.48.77

Site Internet : www.univ-paris3.fr
<http://planning.univ-paris3.fr> pour les emplois du temps

Responsables pédagogiques :

Allemand	M. KAUFFMANN
Anglais	Mme YOUSFI
Arabe	Mme EL QASEM
Chinois	M. ZHANG
Espagnol	M. VAN DER HAGEN
Italien	Mme GIANNETTI
Portugais	Mme DAMASCENO
Russe	M. PLATOV (INALCO)
Hongrois	I.L.P.G.A.
Droit	M. ZIAEI
Economie	M. COMBRY
Français	Mme LEBLANC
Informatique	M. KIERSZENBAUM

Organigramme de L'UFR L.E.A. 2009 / 2010



AUTRES LIEUX D'IMPLANTATION

Pour le 1^{er} cycle

Allemand

Centre Universitaire d'**ASNIERES**
94, avenue des Grésillons
92600 - ASNIÈRES
Tel : 01. 46.13.48.50
Métro Gabriel Péri / RER C Les Grésillons

Russe

INALCO
Centre Universitaire de **CLICHY**
104, Quai de Clichy
92110 - CLICHY
Tel : 01.41.40.89.20
Métro Mairie de Clichy / RERC Porte de Clichy

Pour l'inscription administrative

INALCO
2, rue de Lille
75007 PARIS
Tél : 01.49.26.42.42/42.98
Métro St Germain des Prés, rue du Bac, Palais Royal

Calendrier de l'année universitaire 2009-2010

◆ du lundi 7 septembre
au vendredi 25 septembre

2^{ème} session des examens du 2^{ème} semestre
2008-2009

1^{er} SEMESTRE (12 semaines d'enseignement)

◆ Lundi 12 octobre

Rentrée générale – Début du 1^{er} semestre

◆ du lundi 21 décembre
au dimanche 3 janvier

Vacances de Noël

◆ samedi 16 janvier

Fin des enseignements du 1^{er} semestre

◆ du lundi 18 janvier
au mercredi 3 février

Première session des examens finaux du 1^{er} semestre

2^{ème} SEMESTRE (13 semaines d'enseignement)

◆ Jeudi 4 février

Début du 2^{ème} semestre

◆ du lundi 1er mars
au samedi 6 mars

Vacances d'hiver

◆ du lundi 8 mars
au vendredi 12 mars

Réinscription en ligne à la 2^{ème} session
du 1er semestre (Rattrapage 1)

◆ du lundi 19 avril
au dimanche 2 mai

Vacances de Pâques

◆ Mercredi 26 mai

Fin des enseignements du 2^{ème} semestre

◆ du jeudi 27 mai
au jeudi 10 juin

Première session des examens finaux du 2^{ème}
semestre

◆ du vendredi 11 juin
au mercredi 16 juin

2^{ème} session des examens du 1er semestre
(rattrapages du 1er semestre)

◆ du jeudi 24 juin
au dimanche 27 juin

Réinscription en ligne à la 2^{ème} session
du 2^{ème} semestre (Rattrapage 2)

◆ du lundi 5 juillet
au vendredi 9 juillet inclus

2^{ème} session des examens du 2^{ème} semestre
(rattrapages du 2^{ème} semestre)

INSCRIPTIONS

Deux types d'inscriptions sont requis :

↗ **Administrative** au Service de la Scolarité (Bureau 5 ou 7 RDC) à Censier qui délivre la carte d'étudiant indispensable pour l'inscription pédagogique ;

NB : Pour les étudiants ayant choisi allemand, l'inscription se fait au :
Centre Universitaire d'Asnières 94, avenue des Grésillons - 92600 - Asnières -
Tel : 01.46.13.48.50

↗ **Pédagogique**

Cas classique ou inscription en Contrôle Continu:

Ayant déjà fait votre inscription administrative (paiement des droits), vous n'aurez qu'à remplir une fiche pédagogique.

L'assiduité aux cours est obligatoire pour pouvoir valider le semestre. Après trois absences dans une matière, l'étudiant passera directement l'UE au rattrapage.

Cas particuliers :

1- Dérogation pour l'Examen Final.

Pour tout étudiant(e) salarié(e), sportif de haut niveau, en double cursus, présentant un handicap lourd, ou une grossesse avancée, une inscription en EXAMEN FINAL est possible sur présentation de justificatifs. Ce régime dispense l'étudiant(e) d'une présence obligatoire et l'amène à se présenter aux examens organisés par la division de la scolarité à chaque fin de semestre. Nous rappelons que l'inscription dans cette modalité de contrôle se fait sur les Unités d'Enseignement (UE).

Date limite de demande de dérogation au contrôle continu: le 23 Octobre 2009

2- VAC et Equivalences

Tout étudiant bénéficiant d'équivalences attribuées par la commission pédagogique lors de l'examen de son dossier, ou s'inscrivant pour la première fois en LEA à Paris 3 doit avoir en sa possession une validation d'acquis (formulaire d'une page recto signée par la Direction).

Afin d'éviter tout problème de dossier, les étudiant(e)s concerné(e)s devront en déposer une copie dans la boîte aux lettres entre les bureau 212A et 212B **au plus tard le vendredi 16 Octobre 2009.**

3- Etudiants ayant des rattrapages à effectuer

Tout étudiant concerné par des rattrapages à effectuer sur un semestre inférieur à son année d'inscription devra demander une fiche d'inscription sur le semestre en question à l'agent administratif présent ce jour, la remplir et la remettre à la fin de l'inscription.

Une fois votre fiche remplie, vous devez la remettre à l'agent administratif qui vous reçoit du 21 septembre au 3 octobre 2009, et qui vous donnera, en échange de votre fiche, un emploi du temps.

L'affectation dans les groupes de TD relève de l'administration et est effectuée en début d'année sans changement possible. Tous les cours dans l'emploi du temps sont obligatoires.

ÉQUIVALENCES

Les formulaires d'équivalence sont à retirer:

au secrétariat LEA, Bureau 212 : **(pour les titres français)**

ou

au Bureau 14 : **(pour les titres étrangers)** Tel: .01. 45.87.40.16 ou 40.15 ou 41.56

Les demandes d'équivalences pour la filière LEA et **pour les titres français** sont reçues jusqu'au **22 septembre, dernier délai.**

Les demandes d'équivalences pour la filière LEA doivent être accompagnées de tous les documents pouvant aider la Commission Pédagogique à prendre des décisions:

exemple : relevé des résultats obtenus, brochure mentionnant le contenu des enseignements, poids horaires de ces enseignements etc..

COMMENT SEREZ-VOUS EVALUÉ DANS LE CADRE DU L.M.D.?

Quelques principes :

- le **contrôle continu** est le régime de droit commun, ce qui signifie que l'évaluation repose sur **plusieurs** types de travaux : dossier réalisé à la maison, exposé oral, fiche de lecture, épreuve sur table... Le régime de **l'examen final** (1 seule épreuve en tout et pour tout en fin de semestre) n'est accordé que sur **dérogation** et pour des **raisons précises** (activité salariée par exemple).

- en cas d'échec, une deuxième session, dite de « **rattrapage** » est organisée : c'est le principe de la double chance.

- le semestre est dit « **acquis** » quand la **moyenne générale du semestre** (c'est-à-dire la moyenne des notes obtenues dans toutes les unités d'enseignement (UE) du semestre, pondérées par les coefficients) est **égale ou supérieure à 10**. Les notes d'UE inférieures à la moyenne sont **compensées** par les notes au-dessus de la moyenne.

- si, à l'issue de la deuxième session (dite encore « session de rattrapage »), vous n'obtenez pas la moyenne générale à votre semestre, vous **conservez le bénéfice des UE auxquelles vous avez obtenu au moins 10 sur 20** : vous les **capitalisez**.

- vous progressez dans le déroulement de votre cursus tant qu'il ne vous manque **pas plus d'un seul semestre**, c'est-à-dire tant que vous ne totalisez pas plus d'un **seul semestre avec une moyenne générale inférieure à 10**.

Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances (licence et master)

1. L'année universitaire comprend deux semestres, dont la durée est respectivement de 12 semaines pour le premier et de 13 semaines pour le second. Les enseignements sont organisés en parcours mono-disciplinaires ou pluridisciplinaires comprenant des unités d'enseignement (UE) semestrielles.

2. L'obtention des diplômes nationaux conférant les grades de licence et de master, les titres intermédiaires de DEUG et de maîtrise, et des diplômes d'université implique des contrôles écrits et oraux.

3. Le contrôle continu est obligatoire. Il constitue en effet le cadre le plus approprié à une acquisition approfondie et progressive des connaissances. Il s'effectue sous forme d'épreuves évaluées prenant en compte une série de travaux : travaux personnels en temps non limité, devoirs sur table en temps limité, exposés, partiels terminaux en fin de semestre, etc. Ces modalités de contrôle sont précisées suivant les formations. Les contrôles partiels sont des épreuves faites sur table sous la responsabilité de l'enseignant. Les notes obtenues aux épreuves sont comptabilisées en tenant compte du coefficient qui leur est affecté.

Il n'est pas possible de renoncer au contrôle continu, sauf *dérogation accordée après examen de la situation individuelle de l'étudiant*, appréciée par le directeur de la composante (ou son représentant), au moment de l'inscription pédagogique.

Le contrôle continu exige l'assiduité aux cours. L'absence à un partiel ou la non-participation à l'une des épreuves du contrôle continu entraîne la note de 0/20 pour l'exercice concerné.

L'absence à une épreuve d'examen final entraîne elle aussi la note de 0/20 pour l'exercice concerné.

4. Tout étudiant a droit à deux sessions de contrôle des connaissances par an.

Les épreuves du contrôle continu ont lieu au cours du semestre correspondant.

Un dispositif pédagogique de soutien est mis en place afin de permettre aux étudiants de mieux préparer le rattrapage.

Le calendrier de l'année universitaire adopté par le Conseil d'administration précise les dates du contrôle des connaissances.

A titre dérogatoire, pour les enseignements organisés par le service de télé-enseignement, les deux sessions des deux semestres ont lieu en juin.

5. Les modalités du contrôle des connaissances précisent, pour chaque enseignement, le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient et la place respective des épreuves écrites et orales. Votées par le Conseil d'administration sur proposition du CEVU, et portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements, notamment par affichage dans chaque secrétariat de composante et par publication sur le site internet de l'université.

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites. L'organisation matérielle et le déroulement des examens font l'objet d'une circulaire à la disposition des étudiants auprès de chaque secrétariat de composante.

6. L'obtention d'un diplôme nécessite l'acquisition de chacun des semestres du parcours correspondant.

Le grade de licence s'obtient à l'issue de 6 semestres, le titre de DEUG est délivré à l'issue des quatre premiers semestres Le titre de maîtrise (après année de M1) est obtenu au terme de deux semestres et le grade de master (après année de M2) au terme de deux semestres.

7. En licence, la poursuite des études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son parcours. Elle est conditionnelle lorsque la constatation de l'échec à un deuxième semestre intervient à l'inter-semestre.

Chaque semestre est acquis quand la moyenne des notes obtenues dans toutes les UE du parcours considéré, pondérées par leurs coefficients respectifs, est supérieure ou égale à 10 sur 20. Il donne alors lieu à l'attribution forfaitaire de 30 crédits européens.

Cette attribution forfaitaire de 30 crédits européens par semestre acquis vaut également pour les parcours pluridisciplinaires dans lesquels le décompte du total des crédits européens attribués par UE serait supérieur à 30.

8. Chaque UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Elle donne alors lieu à l'attribution des crédits européens correspondants.

Lorsque l'UE comporte des éléments constitutifs (EC), chaque élément est affecté d'un coefficient. En contrôle continu, lorsqu'un étudiant obtient la moyenne dans un (ou plusieurs) EC dont il n'acquiert pas l'UE, les points supérieurs à la moyenne sont pris en compte lors de la 2^e session *et constituent un bonus*. En cas de nouvel échec, les notes d'EC supérieures ou égales à 10 sur 20 sont conservées pendant 8 semestres (*toujours dans le cadre du contrôle continu*).

Aux deux sessions de l'examen final comme à la session de rattrapage du contrôle continu, l'évaluation s'effectue directement au niveau de l'UE.

Les coefficients affectés aux UE et, lorsqu'ils existent, aux éléments constitutifs d'UE, sont consultables dans chaque secrétariat de composante.

9. La délivrance des diplômes, comme la validation des UE et de chaque semestre de licence, sont prononcées après délibération du jury. Les mentions suivantes sont attribuées aux UE, aux semestres et aux diplômes validés :

- note au moins égale à 10 et inférieure à 12 : mention passable,
- note au moins égale à 12 et inférieure à 14 : mention assez bien,
- note au moins égale à 14 et inférieure à 16 : mention bien,
- note au moins égale à 16 : mention très bien.

10. Les résultats des examens et de la délibération du jury sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, auprès de chaque secrétariat de composante. Le procès-verbal de délibération du jury est daté et signé par le président du jury.

Lorsque la formation comporte un stage obligatoire, le diplôme ne peut être délivré qu'après la validation de ce stage.

Lorsque la formation comporte un travail de recherche de type mémoire, le diplôme ne peut être délivré qu'après la soutenance de ce mémoire.

11. Après la proclamation des résultats, et dans un délai de 15 jours, les étudiants ont droit, sur leur demande, à la communication de leurs copies et à un entretien avec l'enseignant correcteur. En cas de désaccord, l'étudiant peut demander à bénéficier d'une seconde correction.

12. Les étudiants salariés, élus dans les instances de l'université (CA, CEVU, CS et Conseils d'UFR), chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés ou sportifs de haut niveau disposent d'une priorité :

- dans l'organisation de leur emploi du temps (choix des blocs horaires) ;
- dans l'obtention d'une dérogation en vue de bénéficier de l'examen final.

Les étudiants « sportifs de haut niveau » sont en outre dispensés d'une UE libre par semestre sous réserve d'un avis favorable du SUAPS leur accordant cette qualité.

13. Le nombre maximal des inscriptions effectives dans une formation est fixé comme suit :

Diplôme	Nombre normal d'inscriptions	Inscription supplémentaire accordée d'office, sans dérogation	Inscription dérogatoire (voir infra)	Total inscriptions possibles
DEUG	2	+1	+1	4
Licence	1		+1	2
<u>Total inscriptions administratives annuelles pour le cycle de licence</u>				6, dont 2 dérogatoires
M1	1		+1	2
M2	1		+1	2
Total inscriptions pour le cycle de master				4, dont 2 dérogatoires

Motifs justifiant l'octroi d'une dérogation, accordée par le directeur de l'UFR sur proposition du jury : maladie, activité salariée incompatible avec une présence réelle aux enseignements, congé-formation, enfants à charge, doubles cursus, candidatures à concours, séjours à l'étranger pour études.

Des procédures adaptées pourront être mises en place pour les candidats en reprise d'étude.

14. *Sauf dispositions pédagogiques particulières, le nombre maximal d'UE du SUAPS est fixé à 3 pour l'ensemble du cursus de licence, à raison d'une UE par an.*

ALLEMAND

1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ALLEMANDE : X1ALB

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

Responsable : Mme Largier

TD Mme Travers 1 h

TD Exercices de grammaire 1h : Mmes Travers, Larrory, Schneider

TD Thème grammatical 1h : Mmes Atger, Larrory, Largier

TD Expression sur des documents de civilisation 1h : Mmes Rossbach (2 gr.), Volkwein

Programme : Introduction à la morphosyntaxe

Groupe verbal niveau 1

Groupe nominal niveau 1

Les photocopiés d'exercices et de textes de civilisation seront distribués à la rentrée.

Bibliographie sommaire (cf. bibliographie complémentaire dans les photocopiés distribués à la rentrée) :

JANITZA / SAMSON, *Pratique de l'allemand de A à Z*, nouvelle édition. revue et corrigée, Paris, Hatier avril 2003.

JANITZA / SAMSON, *Pratique de l'allemand de A à Z, Livret d'exercices*, Hatier, 1996.

Dictionnaire unilingue. Recommandé:

LANGENSCHIEDTS *Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Das neue einsprachige Wörterbuch für Deutschlernende.* Hrsg.von Goetz, Haensch, Wellmann, Langenscheidt 1997.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu :

Grammaire, thème et analyse : 2 tests (15%+10%) et 1 devoir sur table (35%)

Expression : 1 note de TD (10%) et 1 devoir sur table (30%)

Examen final : Grammaire, thème et analyse : épreuve écrite 2h (60%) + Expression : épreuve écrite 1h (40%)

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION ALLEMANDE : X1ACB

Coeff. 0,6 - 4 ECTS

Responsable : Mme Saint Sauveur

CM 1h (Mme Saint Sauveur, Mr Kauffmann)

TD 1 h (Mmes Volkwein, Duchaine)

Les territoires allemands de 1848 à 1949 : vers la constitution d'une nation unitaire ?

L'objectif de ce cours est de retracer de manière synthétique, à travers un siècle d'histoire, la constitution progressive et tardive de la nation allemande et de ses difficultés à s'insérer dans des institutions démocratiques stables, du moins avant 1945. Il s'agira d'analyser, à travers l'évolution historique des territoires et des régimes politiques allemands, comment s'est forgée progressivement l'identité nationale et comment elle a évolué.

Le CM est en français, le TD est en allemand et axé sur l'entraînement à la contraction croisée.

Bibliographie :

Deutsche Geschichte in Schlaglichtern, 2004, Brockhaus

Thiesse, Anne-Marie : la création des identités nationales. Europe XVIIIe -Xxe siècles. Seuil 2001

Abiturwissen Geschichte (divers auteurs selon les périodes traitées)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 2 devoirs maison : contractions croisées (5%+5%), 1 devoir sur table : contraction croisée (20%), 1 devoir sur table : contraction croisée + questions de cours (20%+50%)

Examen final : épreuves écrites : contraction croisée 1h + questions de cours 1h

2^{ème} semestre

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ALLEMANDE : X2ALB**

Coeff. 2 - 4 ECTS

Responsable : Mme Larrory

TD Mme Travers 1 h

TD Exercices de grammaire 1h : Mme Travers

TD Thème grammatical 1h : Mmes Larrory, Largier

TD Version sur des textes de civilisation 1h : Mmes Larrory, Atger

Programme : Suite de l'étude systématique des notions fondamentales de la grammaire allemande

Groupe verbal niveau 2

Groupe nominal niveau 2

Les photocopiés d'exercices et de textes de civilisation seront distribués à la rentrée.

Bibliographie : cf. X1ALB

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu :

Grammaire, thème et analyse : 2 tests (10%+10%) et 1 devoir sur table (40%)

Version : 2 devoirs sur table (20%+20%)

Examen final : Grammaire, thème et analyse : épreuve écrite 2h (60%) + Version : épreuve écrite 1h (40%)

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION ALLEMANDE : X2ACB**

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

Responsable : Mme Saint Sauveur

1h CM : *Deutschland seit 1945: eine neue Identität?* (M. Kauffmann, A. Saint Sauveur)

1h TD (Elisa Goudin,)

Ce cours en allemand concerne l'histoire de l'Allemagne contemporaine, avec ses spécificités, du point de vue de l'émergence d'une nouvelle identité dans les deux Allemagnes, puis des difficultés de l'unification, sans oublier le statut international de l'Allemagne. Divers domaines seront abordés tels que : démographie, systèmes politiques, particularités de la politique étrangère, fonctionnement de l'économie sociale de marché, unification, intégration de l'ancienne RDA.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 1 devoir sur table : questions de cours (50%) et 1 exposé en TD (50%)

Examen final : 1 épreuve écrite 1h (questions de cours) et 1 commentaire de texte de 20 minutes

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE METHODOLOGIE DE L'ALLEMAND : X2AMB**

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

Responsable : Mme Atger

TD Méthodologie 1h : Mme Atger

X2AMB méthodologie, 1h : Apprentissage de l'utilisation du dictionnaire ; entraînement à la compréhension et à la lecture active des textes divers ; analyse de presse : apprendre à se repérer dans le cadre de l'actualité culturelle et politique allemande, différencier et définir des différents types de documents de presse, lecture globale, résumés. Les photocopiés d'exercices et de textes seront distribués à la rentrée.

Contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Exercices en cours et à domicile (30%) et 1 devoir sur table (70%)

Examen final : A définir

ANGLAIS

1^{er} semestre

➤ X1NLA : UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ANGLAISE

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

• GRAMMAIRE ET INTRODUCTION A LA TRADUCTION

Responsable : **Mme Cécile YOUSFI**

TD : 1h

Grammaire et Traduction

Domaine verbal et Introduction au thème grammatical et journalistique

Brochure : La brochure de cours permet de passer en revue les principales difficultés de la langue anglaise dans le domaine verbal (temps, aspect, modalité, constructions verbales). Cette brochure constitue la base théorique à acquérir et à approfondir afin d'effectuer les exercices en TD. Elle sera distribuée lors des TD.

Travaux Dirigés : Dispensés en anglais, les Travaux Dirigés seront une application de la partie Grammaire avec un accent mis sur la traduction en anglais de courts textes journalistiques et les difficultés grammaticales qu'ils contiennent.

Bibliographie : Pour la partie Grammaire, l'ouvrage prescrit est Paul LARREYA, Claude RIVIERE, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris, Pearson Longman, 2005 (23 euros). Des références complémentaires se trouvent dans la brochure d'exercices.

Dictionnaire : Un dictionnaire unilingue anglais de format maniable, du type "Advanced Learner's" de HORNBY est **indispensable** pour préparer les exercices de thème.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Deux épreuves écrites (50% chacune), portant sur la grammaire (exercices, thème grammatical et journalistique)

Examen final : 1 épreuve écrite 1h (100%)

• ANGLAIS ORAL

Responsables : **Mme KUHNERT / Mme SCHEUER**

TD : 1h + TP : 1h (laboratoire / conversation)

Programme

Etude théorique et pratique de l'anglais oral

- Initiation à la transcription phonémique et à la phonographématique ; principes de réduction vocalique, accent et rythme.
- Entraînement à la compréhension de l'anglais oral ; pratique de l'expression.

Bibliographie

Ouvrages de référence

- P. ROACH, *English Phonetics and Phonology*, Cambridge: CUP, 3^e édition, 2000.
- J.P. WATBLED, *La Prononciation de l'Anglais*, Paris : Editions Nathan, 1996.

Dictionnaires de prononciation

- D. JONES, *English Pronouncing Dictionary*, Cambridge: CUP, 17^e édition, 2006.
- J.C. WELLS, *Longman Pronunciation Dictionary*, Londres : Longman, 2^e édition, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 1 épreuve de phonologie (40%), 1 épreuve de compréhension (30%), et 1 épreuve orale (30%)

Examen final : 1 épreuve écrite 100% (phonologie et compréhension)

► **X1NCA: UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION AMERICAINE**

Coef. 0,6 - 4 ECTS

• **LES ETATS UNIS APRES 1960**

Responsable : **Mme OUSSET-KRIEF** – annie.ousset-krief@wanadoo.fr

CM : 1h - 14 -15h lundi (semaines 1 à 6) - Annie Ousset-Krief

T.D : 1h par semaine

Programme

Ce cours est une introduction à l’histoire politique des Etats-Unis. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur la période allant des années 60 aux années Clinton.

Bibliographie

- American civilization: An introduction, David MAUK and John OAKLAND (edition Routledge)
- A people and A nation: A brief History of the US, Mary B.Norton et al. (Houghton Mifflin)

Websites :

- <http://whitehouse.gov>
- <http://house.gov>
- <http://census.gov>

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 1 devoir maison (30%), 1 quiz notions (10%), et 1 devoir sur table (60%)

Examen final : 1 épreuve écrite 1h30

2^{ème} semestre

➤ X2NLA : UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ANGLAISE

Coeff. 2 - 4 ECTS

• GRAMMAIRE ET INTRODUCTION A LA TRADUCTION

Responsable : Mme Cécile YOUSFI

T.D : 2h

Grammaire et traduction

Domaine nominal, syntaxe, thème grammatical et journalistique

Brochure

La brochure de cours permet de passer en revue les principales difficultés de la langue anglaise dans le domaine nominal (types de noms, formes de détermination, quantifieurs, noms composés, adjectifs, etc.).

Travaux Dirigés, bibliographie, dictionnaire : Voir les indications fournies pour le premier semestre.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Deux épreuves écrites (50% chacune), portant sur la grammaire (exercices, thème grammatical et journalistique)

Examen final : 1 épreuve écrite 1h (100%)

• ANGLAIS ORAL

Responsables : Mme KUHNERT / Mme SCHEUER

TD : 1h + TP : 1h (laboratoire / conversation)

Programme

Etude théorique et pratique de l'anglais oral

- Accentuation des mots polysyllabiques, intonation, règles morphophonologiques.
- Entraînement à la compréhension de l'anglais oral ; pratique de l'expression.

Bibliographie

Ouvrages de référence

- P. ROACH, English Phonetics and Phonology, Cambridge: CUP, 3^e édition, 2000.
- J.P. WATBLED, La Prononciation de l'Anglais, Editions Nathan, 1996.
- J.C. WELLS, English Intonation : An Introduction, Cambridge : CUP, 2006.

Dictionnaires de prononciation

- D. JONES, English Pronouncing Dictionary, Cambridge: CUP, 17^e édition, 2006.
- J.C. WELLS, Longman Pronunciation Dictionary, Londres : Longman, 2^e édition, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 1 épreuve de phonologie (40%), 1 épreuve de compréhension (30%), et 1 épreuve orale (30%)

Examen final : 1 épreuve écrite : phonologie et compréhension (60%) et 1 épreuve orale (40%)

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE METHODOLOGIE ANGLAISE : X2NMA**

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

- **METHODOLOGIE DE LA CIVILISATION
(DOMAINES BRITANNIQUE ET AMERICAIN)**

Responsable : **M. BELIARD**

T.D : 1h30

Descriptif du cours

Ce cours a pour but de favoriser l'ouverture aux spécificités du monde anglophone (histoire, économie, société, politique, culture) à travers un certain nombre d'exercices linguistiques (commentaires guidés de documents textuels, iconographiques ou statistiques ; exposés).

Modalité de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 1 exposé oral (25%), 1 écrit maison (25%), et 1 épreuve écrite (50%)

Examen final : 1 épreuve écrite (100%)

➤ **X2NCA : UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION BRITANNIQUE**

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

- **LE ROYAUME UNI : PAYS ET POPULATION
(THE UK: COUNTRY & POPULATION)**

Responsable : **M. BELIARD**

CMs 1h : Yann Béliard, à partir de la deuxième semaine du deuxième semestre.

TD : 1h

Descriptif du cours

This course is aimed at introducing students to the UK: the country and its population, via contemporary texts. We will be dealing with demographic and social issues today, e.g. Britishness, ageing population, multiculturalism and the work environment.

Modalité de contrôle des connaissances :

Contrôle continu :

1 présentation orale d'un article de presse (25%), 1 devoir sur table à la mi-semester (25%), et 1 épreuve écrite : 5 questions sur les CMs + 5 questions sur un article de presse (50%)

Examen final :

1 épreuve écrite : 5 questions sur les CMs + 5 questions sur un article de presse (100%)

Bibliographie

- PICKARD Sarah, Civilisation Britannique-British Civilisation (bilingue), Paris : Pocket, 2009.
- OAKLAND John, British Civilization: an introduction, London: Routledge, 2006.
- BRISCOE Simon, Britain in Numbers, London: Politico's Publishing, 2005.
- Home Office, Life in the United Kingdom: a journey to citizenship, London: 2005.
- PICKARD Sarah, Les Anglais, Paris : Cavalier Bleu, 2007.
- PICKARD Sarah, Les Phénomènes sociaux en Grande-Bretagne aujourd'hui, Paris : Ellipses, 2009.

ARABE

1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ARABE: X1BLB

Responsables : W.Laredj ; Z .Ben Lagha ; N. Khalafallah

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

TD : 4 heures

- RÉDACTION / COMPREHENSION

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'argumenter, donc de défendre son point de vue pour convaincre. C'est-à-dire développer une argumentation plus construite mettant en jeu des articulateurs plus complexes. Il se fait en deux mouvements :

- 1- la maîtrise du discours, ce qui développe une compétence de communication permettant à l'étudiant de se débrouiller dans la plupart des situations de communication, tout en maîtrisant les notions essentielles à toute communication (des exposés courts sont à prévoir).
- 2- L'étudiant est invité à des productions écrites très variées : lettres, récits, prise de notes, synthèse d'informations, résumé de texte. Les exercices de compréhension ou d'expression écrite sont souvent l'occasion de découvrir les réalités civilisationnelles à travers la lecture de documents bien choisis.

Bibliographie:

- Fayza el-Qasem, Georges Bohas et Mahmoud Fakhoury: **L'art de rédiger en arabe**, Institut des langues anciennes, Paris 2006.

- GRAMMAIRE

Cet enseignement sera axé sur la composition syntaxique de la phrase simple, qu'elle soit nominale ou verbale (*ismīyya* et *fi'liyya*). Dans ce cours, seront examinées les fonctions grammaticales fondamentales ainsi que les « régisseurs » qui décident de leurs déclinaisons dans la phrase. L'accent sera aussi mis sur l'exercice de vocalisation qui sert à définir à la fois les fonctions et les cas des mots.

Bibliographie :

- R. Blachère, *Eléments de l'arabe classique*, 4^{ème} éd. revue et corrigée, G-P. Maisonneuve et Larose
- M. Neyreneuf, Gh. El Hakkak, *Grammaire active de l'arabe littéral*, 1996
- M. al-Galāyīnī, *Gāmi' durūs al-luga al-'arabiyya*
- Amīn et al-Gārim, *al-Nahw al-Wādih*, Le Caire.

- CONNAISSANCES THÉMATIQUES

On s'intéressera dans le cours à des articles de presse de type argumentatif traitant un certain nombre de thèmes correspondant à des questions sociales, politiques ou culturelles d'actualité dans le monde arabe contemporain. L'objectif est d'apprendre aux étudiants à rendre compte de façon méthodique, en arabe, d'un article de presse : le situer dans le contexte socioculturel et/ou politique, en dégager la problématique, montrer en quoi il répond aux enjeux du monde contemporain en général et du monde arabe en particulier. Les étudiants devront aussi rendre compte de la stratégie linguistique (ex : techniques de la persuasion) utilisée par l'auteur de l'article pour défendre son point de vue.

Bibliographie :

- Fayza El Qasem, Georges Bohas, Mahmoud Fakhoury, *L'Art de rédiger en arabe moderne*, Lyon, Institut des Langues Anciennes de l'ENS LSH, 2006.

- **EXPRESSION**

L'objectif de ce cours est d'entraîner les étudiants à la pratique orale et écrite de la langue sous la forme d'exposés oraux et de commentaires écrits d'articles de presse.

Bibliographie :

- F. El Qasem Georges Bohas, Mahmoud Fakhoury, *L'Art de rédiger en arabe moderne*, Lyon, Institut des Langues Anciennes de l'ENS LSH, 2006.

- Sylvie Chraïbi, Fayza El Qasem, *1001 fautes à éviter en arabe*, Paris, PUF, coll. Major, 2008

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 2 devoirs sur table (20%+40%) et Exposés et travaux à la maison (40%)

Examen final : Commentaire d'un texte avec exercices structuraux 2h30

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION : X1BCB

Responsable : EL OIFI

Coeff. 0,6 - 4 ECTS

CM 1h ; TD 1h

- **LE MONDE ARABE CONTEMPORAIN I « DE LA NAHDA A LA CHUTE DU CALIFAT (XIX^{ème} siècle) »**

Contenu de l'enseignement

Le monde arabe est né de la dislocation de l'empire ottoman. En effet, c'est dans ce qu'on appelle les « provinces arabes » de l'empire ottoman et plus précisément dans le Cham (Syrie-Liban) qu'on assistera à la formation d'une nouvelle idéologie politique, l'arabisme qui va progressivement se substituer à l'ottomanisme en tant que lien social et politique.

Après un cours introductif sur la genèse de la civilisation islamique et les principales étapes qui l'ont marquée jusqu'à la formation de la fondation de l'empire ottoman, cet enseignement mettra l'accent dans un premier temps sur les raisons internes et externes qui ont participé à l'effondrement de l'empire ottoman et ensuite sur les conditions qui ont vu naître l'espace politique arabe.

L'occupation européenne, qui a succédé à la domination ottomane, a empêché constitution d'un grand royaume arabe suite à la révolte arabe de 1916 et a consacré par la suite, à travers les accords de Sykes-Spicot, la naissance des Etats-Nations arabes modernes.

Ces transformations politiques qu'a connue la région durant cette période ont été accompagnées par des mouvements politiques et d'idées très riches, certains auteurs ont joué à cet égard un rôle déterminant.

Parallèlement à la connaissance des grands événements qui ont marqué le XIX siècle dans le monde arabe, une attention particulière sera donnée aux aspects idéologiques et sociaux.

Le premier et le second semestre constituent un ensemble, le second continue et approfondit le premier.

Bibliographie obligatoire pour préparer le contrôle continu et l'examen final

Burlot, Joseph, *La civilisation islamique*, Paris : Hachette, 1990.

Laurens, Henry, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris : Armand Colin 2002.

Bibliographie complémentaire

André Miquel, *L'Islam et sa civilisation*, Armand Colin 1990

Laurens, Henry, *Le grand jeu : Orient arabe et rivalités internationales depuis 1945*, Paris : Colin, 1991

Déloye, Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris : la Découverte, 1997

Gresh, Alain Vidal, Dominique *Les 100 portes du Proche-Orient*, Edition de l'Atelier, 1996

Encyclopédie Universalis, *Encyclopédie de l'Islam*

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 1 exposé, 1 fiche de lecture, et 1 travail écrit

Examen final : 1 dissertation de 2h

2^{ème} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ARABE: X2BLB

responsable : Mme El Qasem

Coeff. 2 - 4 ECTS

Composé de

- (T.D : 1h30) : Grammaire - Responsable M. KHALAFALLAH (approfondissement des notions étudiées au 1^{er} semestre)
- (T.D : 1h30) : Expression - Responsable Mme F. EL QASEM
- (T.D : 1h30) : Traduction - Responsable Mme EL HELIANI

Approfondissement des notions étudiées au 1^{er} semestre, application à des textes contemporains et de culture générale.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : identique au 1^{er} semestre

Examen final : identique au 1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE METHODOLOGIE ARABE : X2BMB

Responsable : Mme F. EL QASEM

• **METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE**

Responsable : F. El Qasem

Coeff. 0,5 - 3 ECTS - T.D : 1h30

Ce cours de méthodologie aborde les exercices suivants :

Les divers types de plans

L'introduction et la conclusion

Les connecteurs logiques : types et emploi

Les articulations du discours

Typologie des textes

Les types d'arguments

La rédaction d'un article, d'un rapport, d'un compte-rendu

L'étude d'un discours : effets de style, arguments, destinataire, message

Chaque exercice sera illustré par un texte.

Références :

F. El Qasem, Georges Bohas, Mahmoud Fakhoury, *L'Art de rédiger en arabe moderne*, Lyon, Institut des Langues Anciennes de l'ENS LSH, 2006.

Sylvie Chraïbi, Fayza El Qasem, *1001 fautes à éviter en arabe*, Paris, PUF, coll. Major, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen Continu : 2 devoirs sur table (20%+40%), travaux à la maison et exposés (40%)

Examen final : 1 synthèse de documents vers l'arabe 3h

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION : X2BCB

Responsable : M. EL OIFI

Coeff. 0,5 - 3 ECTS – CM : 1h ; TD : 1h

Approfondissement des notions étudiées au 1^{er} semestre.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle Continu : 1 exposé, 1 fiche de lecture, et 1 travail écrit

Examen final : 1 dissertation de 2h

COURS DE RENFORCEMENT EN LANGUE ARABE (HORS MAQUETTE)

Responsable : M. LAREDJ Durée 1h30

Conçu comme un perfectionnement des connaissances, ce cours mettra l'accent sur la morphologie, sémantique, syntaxe, orthographe.

Il est ouvert à tous les étudiants de LEA ARABE.

ESPAGNOL

1^{er} semestre

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ESPAGNOLE: X1ELB (ou X1ELA si l'étudiant ne fait pas d'anglais)**

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

Responsable : Monsieur ROSELLO

- **VERSION GENERALE ET THEME GENERAL**

T.D 2h

Responsable :

Programme :

A partir d'une anthologie photocopiée.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : moyenne des notes du semestre

- **THEME GRAMMATICAL**

T.D 2h

Responsable :

Programme :

Orthographe, morphologie, sémantique, syntaxe (anthologie photocopiée)

Bibliographie :

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Gerboin-Leroy, Hachette

E. Freysselinard, *Ser et estar*, Paris : Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : moyenne des notes du semestre

Examen final: 1 examen de 3h avec un sujet dans chacune des deux matières

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION : X1ECB (ou X1ECA si l'étudiant ne fait pas d'anglais)**

Responsable : Monsieur VAN DER HAEGEN / Mme BERNARD-PALLAS

Coeff. 0,6 - 4 ECTS

- **INTRODUCTION A LA CIVILISATION DE L'ESPAGNE**

CM : 1h ; TD : 1h

Programme : La dictature franquiste (1939-1975)

Anthologie photocopiée

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Questions de cours et/ou commentaire de texte en 2h

Examen final : 1 examen de 2 heures

2^{ème} semestre

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ESPAGNOLE X2ELB
(ou X2ELA si l'étudiant ne fait pas d'anglais)**

Coeff. 2 - 4 ECTS

- **VERSION ET THEME SOCIOLOGIQUES**

Responsable :
T.D 2h

Programme :

A partir d'articles de la presse généraliste et spécialisée en français portant sur les grands problèmes des sociétés contemporaines.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : moyenne des notes du semestre

- **EXPRESSION ECRITE ET ORALE**

Responsable :
T.D 2h

Programme :

Travail d'expression à partir de textes, rédaction de lettres, de C.V., etc.

Support de travail à se procurer :

- *Cuentos Selectos* : J.L. Borges, J. Cortázar, V.G. Caldeion, Livre de Poche 8608.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : moyenne des notes du semestre

Examen final : 1 examen de 2h avec un sujet dans chacune des deux matières

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE MÉTHODE DISCIPLINAIRE : X2EMB (ou X2EMA
si l'étudiant ne fait pas d'anglais)**

Responsable : Claire DECOBERT
Coeff. 0,5 - 3 ECTS

- - **METHODES DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE DE LANGUE ESPAGNOLE**

T.D : 1h30

Programme :

Conjugaison, compréhension et pratique de la langue, renforcement des bases grammaticales à travers l'approfondissement des points suivants :

Les numéraux, les pronoms personnels sujets et compléments, l'apocope, les adjectifs et pronoms démonstratifs et possessifs, les structures de renforcement, l'obligation, les comparatifs et superlatifs, les subordinées circonstancielles, etc...

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 2 devoirs sur table (50%+50%)

Examen final : 1 examen d'une heure

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CULTURE DE LANGUE ESPAGNOLE: X2ECB (ou X2ECA si l'étudiant ne fait pas d'anglais)**

Responsable : Nathalie BLASCO

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

• **CIVILISATION DE L'AMERIQUE LATINE**

CM : 1h ; TD : 1h

Les sociétés de l'Amérique hispanophone au XIXe et à veille de la crise de 1929.

Après un aperçu des modalités de la formation des sociétés coloniales, ce cours propose de cerner les enjeux de la naissance des jeunes républiques hispano-américaines et de comprendre leur évolution tout au long du XIXe siècle jusqu'à la fin des années vingt. Plusieurs thèmes seront ainsi abordés les guerres d'indépendance, le rôle des caudillos, les modèles politiques et culturels des élites, la marginalisation des Indiens et des Noirs, l'esclavage, les projets des conservateurs et libéraux. Pour illustrer les notions et les problèmes abordés, les dernières séances seront tout particulièrement consacrées à l'étude de la Révolution mexicaine.

Anthologie photocopiée.

Bibliographie :

CHAUNU Pierre, *Histoire de l'Amérique latine*, Paris, Que sais-je ? N°361, PUF.

COVO Jacqueline, *Civilisations latino-américaines*, Paris, Collection Langue 128, Nathan Universités, 1998.

LANCHA Charles, *Histoire de l'Amérique hispanique de Bolivar à nos jours*, Paris, Collection Horizons Amérique latine, L'Harmattan, 2003.

LAVALLE Bernard, *De Colomb à Bolivar*, Paris, Belin, Sup Histoire, 2004.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Travail maison (35%) et 1 commentaire de texte (65%)

Examen final : A définir

CHINOIS

1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE CHINOISE : X1SLB

Responsable : M. ZHANG

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

- CHINOIS FONDAMENTAL ORAL (T.D 2h30)
- CONVERSATION (T.D 1h30)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : oral 40% et écrit 60 %.

Examen final: 1 épreuve écrite de 2h : grammaire et vocabulaire

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION CHINOISE : X1SCB

Responsable : M. WEI Aoyu

Coeff. 0,6 - 4 ECTS

- HISTOIRE DE LA CHINE ANCIENNE ET PRE-MODERNE

CM : 1h ; TD : 1h

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 2 épreuves écrites : commentaire ou dissertation (30%+70%)

Examen final : 1 épreuve écrite de 2h : commentaire ou dissertation

2^{ème} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE CHINOISE : X2SLB

Responsable : M. ZHANG

Coeff. 2 - 4 ECTS

- CHINOIS FONDAMENTAL ORAL (TD 2h30)
- CONVERSATION (TD 1h30)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : oral 40% et écrit 60 %.

Examen final: 1 épreuve écrite de 2h : grammaire et vocabulaire

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION CHINOISE : X2SCB**

Responsable : M. WEI Aoyou

Coef. 0,5 - 3 ECTS

- **HISTOIRE DE LA CHINE AU 19EME SIECLE (CM 1h + TD 1h)**

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 2 épreuves écrites : commentaire ou questions (30%+70%)

Examen final : 1 épreuve écrite d'une heure : commentaire ou questions

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE MÉTHODE DE LANGUE CHINOISE : X2SMB**

Responsable : Mlle LIU Xiaoyan

Coef. 0,5 - 3 ECTS

- **METHODOLOGIE (TD 1H30)**

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 2 épreuves : grammaire, vocabulaire, conversation (50%+50%)

Examen final : 1 épreuve écrite

ITALIEN

1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ITALIENNE : X1ILB

Responsable : Mme Valeria GIANNETTI KARSENTI

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

Durée hebdomadaire : 4h00

- **GRAMMAIRE**

T.D. : 2H

Étude systématique des notions fondamentales de la grammaire italienne. Phonologie et morphologie.

- **EXPRESSION ECRITE ET ORALE**

T.D. : 2H

Compréhension, synthèse, commentaire d'un ensemble de textes en langue italienne choisis en début d'année

Bibliographie de base :

DARDANO M., TRIFONE P., *Grammatica italiana con nozioni di linguistica*, Bologna, Zanichelli, 2003.

ALTIERI BIAGI M.L., *La grammatica dal testo*, Milano, Mursia, 1994

Un dictionnaire unilingue italien (indispensable)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : devoirs sur table : exercices de grammaire, de synthèse, et de thème

Examen final: 1 épreuve écrite de 2h : exercices de grammaire, de synthèse, analyse de texte

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION ITALIENNE : X1ICB

Responsable : Mme Valeria GIANNETTI KARSENTI

Coeff. 0,6 - 4 ECTS

- **GEOGRAPHIE DES REGIONS ITALIENNES**

CM : 1h ; TD : 1h

Géographie physique, politique et culturelle de l'Italie.

Bibliographie de base :

Elle sera communiquée en début de semestre.

Modalités de contrôle des Connaissances :

Contrôle continu : devoirs sur table (questions et/ou commentaire)

Examen final : 1 épreuve écrite de 2h : questions et/ou commentaires

2^{ème} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ITALIENNE : X2ILB

Responsable : Mme Valeria GIANNETTI KARSENTI

Coeff. 2 - 4 ECTS

Durée hebdomadaire : 4h

- **GRAMMAIRE**

TD : 2H

Étude systématique de la syntaxe italienne . Phrase simple et phrase complexe ; coordination et subordination ; les divers types de propositions ; discours direct et discours indirect ; la concordance des temps.

- **THEME. INITIATION À LA TRADUCTION**

TD : 1h

- **VERSION. INITIATION À LA TRADUCTION**

TD : 1h

Bibliographie de base :

La même qu'au 1^{er} semestre

Modalités de contrôle des Connaissances :

Contrôle continu : devoirs sur table : exercices de thème et de version

Examen final : 1 épreuve écrite de 2h : exercices de grammaire, de thème et de version

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE METHODOLOGIE ITALIENNE : X2IMB

Responsable : Mme Valeria GIANNETTI KARSENTI

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

- **METHODOLOGIE**

TD : 1H30

Outils et méthode de travail universitaires : les techniques du résumé, de la synthèse et de la fiche de lecture (presse et ouvrages variés); les dictionnaires monolingues italiens et bilingues français/italien et italien/français ; la structure et l'exploitation des manuels de langue italienne (grammaires et ouvrages de linguistique essentiellement).

Bibliographie de base :

DARDANO M., TRIFONE P., *Grammatica italiana con nozioni di linguistica*, Bologna, Zanichelli, 2003.

ALTIERI BIAGI M.L., *La grammatica dal testo*, Milano, Mursia, 1994

Un dictionnaire unilingue italien (indispensable)

Modalités de contrôle des Connaissances :

Contrôle continu : devoirs sur table : exercices de synthèse, terminologie, analyse de texte

Examen final : 1 épreuve écrite : exercices de synthèse, terminologie, analyse de texte, technique du résumé et du commentaire

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION ITALIENNE : X2ICB**

Responsable : Valeria GIANNETTI KARSENTI

Coef. 0,5 - 3 ECTS

- **ASPECTS DE LA CIVILISATION ITALIENNE**
(jusqu'au XIXe siècle inclus)

CM : 1h / TD : 1h

Le programme du cours sera communiqué en début d'année.

Bibliographie de base :

Elle sera communiquée en début d'année.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : devoirs sur table : questions et/ou commentaire

Examen final : 1 épreuve écrite de 2h : questions et/ou commentaire

PORTUGAIS

1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE PORTUGAISE : X1PLB

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

Coordination de l'UE : Mme Manuela Demaret

Durée hebdomadaire : 4h

- LANGUE ET GRAMMAIRE

Responsable : Mme Manuela Demaret

TD : 2h

Programme : Grammaire : Exercices de grammaire et thème grammatical

- EXPRESSION ECRITE ET ORALE

Responsable : M. Olimpio SOBRAL

TD : 2h

Programme : Etude de textes sur des thèmes concernant les pays de langue portugaise, synthèses orales et écrites, exposés et résumés.

Bibliographie de base:

Celso Cunha e Lindley Cintra, *Breve gramática do Português contemporâneo*, Lisboa : Sá de Costa.

Paul Teyssier, *Manuel de langue portugaise - Portugal/Brésil*, Paris: Klincksieck. Maryvonne Boudoy et Helena Carreira, *Pratique du portugais de A à Z*, Paris: Hatier.

Modalités de contrôle des Connaissances :

Contrôle Continu : (moyennes des notes de grammaire et expression écrite) Épreuves écrites et orales, devoirs maison, devoir sur table final

Examen final : 1 épreuve écrite de 2h : exercices de grammaire, commentaire de texte, traductions

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION DES PAYS DE LANGUE DE PORTUGAISE : X1PCB**

Coeff. 0,6 - 4 ECTS

Coordination de l'UE : Mme Conceição Coelho

Durée hebdomadaire: CM : 1h / TD : 1h

Portugal : Notions de géographie physique et de géographie humaine du Portugal. Histoire et culture du Portugal du XI^e au XVII^e siècle.

Responsable : Mme Dejanirah COUTO / 1h

Brésil : Notions de géographie physique et de géographie humaine du Brésil. Sociétés pré-coloniales. Le processus de colonisation au XVI^e et au XVII^e siècle.

Responsable : Mme Conceição COELHO / 1h

Bibliographie de base:

Elle sera donnée par les enseignants en début d'année, ainsi qu'une recueil de textes.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : épreuves écrites en temps limité (70%), devoirs à la maison (30%). Moyenne des notes Portugal et Brésil

Examen final : 1 épreuve écrite de 2h : questions de cours

2^{ème} semestre

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE PORTUGAISE: X2PLB**

Coeff. 2 - 4 ECTS

Coordination de l'UE : Mme Manuela Demaret

Durée hebdomadaire : 4h

- **LANGUE ET GRAMMAIRE**

Responsable: Mme Manuela Demaret

TD 2h

Programme : Langue et grammaire, Thème grammatical

- **EXPRESSION ECRITE ET ORALE**

Responsable : M. Olimpio SOBRAL

TD 2h

Programme : Etude de textes sur des thèmes concernant les pays de langue portugaise, synthèses orales et écrites, exposés et résumés.

Traduction : thème

Bibliographie de base:

La même qu'au 1^{er} semestre.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : épreuves écrites en temps limité, épreuves orales. Moyenne des notes de Grammaire et Expression écrite/orale.

Examen final: 1 épreuve écrite de 2h : exercices de grammaire, commentaire de texte, traductions

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE METHODOLOGIE DE LANGUE PORTUGAISE : X2PMB**

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

Coordination : Mme Conceição COELHO

TD : 1h30

Programme :

Méthodologie de la traduction : versions.

Synthèse et résumé de textes journalistiques: synthèse croisée.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Travaux à la maison (50%) et devoirs sur table en temps limité (50%)

Examen final : 1 épreuve écrite de 2h : textes à traduire (thème/version)

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION DES PAYS DE LANGUE PORTUGAISE: X2PCB**

Coordination : Mme Coelho

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

Durée hebdomadaire: CM : 1h / TD : 1h

Programme :

- L'Afrique lusophone : notions de géographie et histoire des sociétés pré-coloniales

Responsable : Mme COUTO

1h

- Histoire économique, politique et sociale du Brésil au XVII^e et au XVIII^e siècle :

Responsable : Mme Coelho

1h

Bibliographie de base :

Elle sera donnée par les enseignants en début d'année.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : épreuves écrites en temps limité (70%), devoirs à la maison (30%) . Moyenne des notes Portugal/Afrique et Brésil.

Examen final : 1 épreuve écrite de 2h : questions de cours

RUSSE (Cursus particulier)

Coordinateur INALCO / M. PLATOV

Ce cursus est commun à l'INALCO et à Paris III.

Pour cette formation comprenant un premier cycle (DEUG) et un deuxième cycle (licence et maîtrise), l'inscription administrative se fait à l'Université de Paris III, habilitée pour le cursus LEA. Une inscription administrative (sans frais) est obligatoire à l'INALCO et l'inscription pédagogique s'effectue auprès de Mme Lambin. Pour tout renseignement s'adresser au Secrétariat LEA à Censier.

**ATTENTION : LA LICENCE NE PERMET PAS DE S'INSCRIRE EN LICENCE DE RUSSE.
POUR L'INSCRIPTION EN LICENCE.
IL FAUT OBTENIR L'ENSEMBLE DES E.P. OBLIGATOIRES
DE PREMIER CYCLE**

Les cours du DEUG LEA ont lieu le mercredi et le jeudi au Centre de Clichy.

1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE RUSSE: X1ULB

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

TD : 4h

- **GRAMMAIRE**

Responsable : Mme CHVEDOVA

Avec un cours de GRAMMAIRE THEORIQUE - Code de l'UE RUS1A01a

Et aussi un cours de GRAMMAIRE PRATIQUE - Code de l'UE RUS1A01b

Programme : Etude de la morphologie (déclinaisons, conjugaisons, formation des imperfectifs, préverbes) ; syntaxe : emploi de l'aspect

- **EXPRESSION ECRITE ET ORALE**

Responsable : Mme SPACH

Avec un cours D'EXPRESSION ECRITE (Code RUS1A02a)

Avec un cours D'EXPRESSION ORALE (Code RUS1A02b)

Programme : Entraînement à la rédaction en russe, à l'exposé oral et la conversation (sujets d'actualités)

- **MÉTHODOLOGIE DE LA LANGUE RUSSE**

Responsable : Mme STACHOWISCH, M. BRASSAC

Code : Met1A

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION: X1UCB

Coeff. 0,6 - 4 ECTS

- **GEOGRAPHIE DE LA RUSSIE**

Responsable : M. TEURTRIE

Code : RUS1A50b

CM : 1h / TD : 1h

Programme :

Géographie de la Russie-Eurasie.

Géographie générale (physique et humaine) et régionale de l'espace post-soviétique.

NB / A la fin du semestre tout étudiant devra être évalué aux fins d'orientation éventuelle.

POUR TOUTE INFORMATION ET MODALITE D'EVALUATION,
VOIR AVEC L'INALCO

2^{ème} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE RUSSE: X2ULB

Coeff. 2 - 4 ECTS

TD : 4h

- **GRAMMAIRE**

Responsable : Mme CHVEDOVA

Avec un cour de GRAMAIRE THEORIQUE (Code de Russe RUS1B01a)

Et aussi un cour de GRAMAIRE PRATIQUE (Code de Russe RUS1B01b)

Programme : suite du 1^{er} semestre

- **EXPRESSION ECRITE ET ORALE**

Responsable : Mme SPACH

Avec un cour D'EXPRESSION ECRITE (Code de Russe RUS1B02a)

Avec un cour D'EXPRESSION ORAL (Code de Russe RUS1B02b)

Programme : suite du 1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE MÉTHODE DE LANGUE RUSSE: X2UMB

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

TD : 1h30

- **MÉTHODOLOGIE DE LA LANGUE RUSSE**

Responsable : Mme STACHOWISCH, M. BRASSAC

Code de Russe Met1B

Apprentissage des tournures idiomatiques ; initiation à la langue de la presse à partir d'articles simples ou adaptés.

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CULTURE DE LANGUE RUSSE: X2UCB

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

CM : 1h / TD : 1h

- **GEOGRAPHIE DE LA RUSSIE**

Responsable : M. TEURTRIE

Code de Russe RUS1B50b

Programme : suite du 1^{er} semestre

MODALITE D'EVALUATION :
VOIR AVEC L'INALCO

HONGROIS

GRANDS DEBUTANTS ACCEPTES

1^{er} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE HONGROISE: X1RLB

Coeff. 1,4 - 6 ECTS

- **GRAMMAIRE**

T.D : 1h30

Programme : Présentation de la grammaire hongroise et des mécanismes de base

Bibliographie :

Aurélien Sauvageot, *Premier livre de hongrois*, Paris, 1965.

Endre Rácz et Etel Takács, *Kis magyar nyelvtan*, Budapest, nombreuses éditions.

- **EXPRESSION ECRITE ET ORALE**

T.D 3h

Programme : Méthodologie de l'expression écrite et orale.

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION HONGROISE: X1RCB

Coeff. 0,6 - 4 ECTS

- **INITIATION A LA CIVILISATION HONGROISE**

T.D 2h

Bibliographie de base :

Elle sera donnée par l'enseignant en début d'année. On peut consulter sur www.tele3.net l'introduction du cours de civilisation hongroise TH 921 qui comprend une importante bibliographie.

Stage intensif de langue en Hongrie recommandé pendant l'été. Bourse possible.

2^{ème} semestre

➤ UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE HONGROISE: X2RLB

Coeff. 2 - 4 ECTS

- **GRAMMAIRE**

T.D : 2h

Programme : Questions de grammaire et exercices d'application.

Bibliographie de base :

La même qu'au 1^{er} semestre, sera complétée par l'enseignant.

- **EXPRESSION ECRITE ET ORALE**

T.D : 2h

Programme : Méthodologie de l'expression écrite et orale.

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE METHODOLOGIE: X2RMB**

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

T.D 1h

- **CULTURE GENERALE ET EXPRESSION**

Programme : Exercices sur des textes relatifs aux institutions et à l'économie hongroise.

➤ **UNITE D'ENSEIGNEMENT DE CIVILISATION HONGROISE: X2RCB**

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

T.D : 1h30

- **HISTOIRE ET CULTURE HONGROISES**

Programme : Mythes, identités et nationalismes

Bibliographie de base :

Historiens et Géographes, n° 366, avril-mai 1999, p. 219-228, “ Identité nationale et histoire en Hongrie : l'impact des mutations politiques récentes ”. On pourra consulter les articles sur les autres pays européens sur ce thème..

Contenu pédagogique des enseignements communs à tous les étudiants de 1^{ère} année LEA

DROIT

Coeff. 0,5 - 3 ECTS

1^{er} semestre

Responsable : M. ZIAEI

➤ - INITIATION AU DROIT CIVIL : X1DRV

Responsable: M. ZIAEI

Cours sous forme de polycopié + TD : 1h

Programme:

Ce cours est une introduction générale à la théorie du droit civil où seront étudiées les notions fondamentales. Droit objectif et droits subjectifs ; les personnes et les biens ; les actes et les faits juridiques ; la preuve et l'organisation judiciaire.

Bibliographie:

Le Code Civil (Dalloz) ; éd. 2002

Introduction générale au Droit Civil . A. Weil et F. Terre (Dalloz).

Lexique juridique Dalloz – Sirey

(Librairie DALLOZ, rue Soufflot 75005 Paris)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Épreuve écrite 2h : cas pratiques (50%) et participation orale (50%)

Examen final : 1 épreuve écrite d'une heure

2^{ème} semestre

Responsable : M. ZIAEI

➤ DROIT DE LA FAMILLE : X2DRV

Responsable: M. ZIAEI

CM : 1h et TD : 1h

Programme:

Ce cours est une analyse des notions fondamentales de droit examinées au 1^{er} semestre à travers l'étude du droit de la famille qui régit l'institution du mariage, la filiation et le divorce.

Bibliographie:

- Le code civil (Dalloz) ; éd. 2002

- Les personnes, la famille et les incapacités :

- A. Weil et F. Terre (Dalloz)

- Droit de la famille : P. Courbe (A.Collin)

(librairie Dalloz, rue Soufflot 75005 Paris)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Identique au 1^{er} semestre

Examen final : Identique au 1^{er} semestre

ÉCONOMIE

1^{er} semestre

Responsable : M. COMBRY

Coef. 0,5 – 3 ECTS

➤ - **ECONOMIE GENERALE : X1KEV**

Responsable: M. COMBRY

T.D: 1h30

Programme :

- Systèmes et théories économiques
- La production et les entreprises
- Les revenus et la redistribution

Bibliographie:

- E.Combe, Précis d'économie, PUF

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 1 devoir sur table en milieu de semestre (50%) et 1 devoir sur table final (50%)

Examen final : A définir

2^{ème} semestre

Responsable : M. COMBRY

➤ **ECONOMIE GENERALE : X2KEV**

Responsable : M. COMBRY

T.D : 1h30

Programme:

- La consommation
- L'investissement et l'équilibre économique
- L'Etat et la politique budgétaire
- Chômage et inflation

Bibliographie:

Voir 1^{er} semestre

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Identique au 1^{er} semestre

Examen final: A définir

Programmes de français :
X1FRG (MTU) – X2FRG (Techniques d'expression) :
TD : 2h30 / Coeff : 0,5 / 2 ECTS

Premier semestre : X1FRG - Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)

I) Contrôle continu : 100% de la moyenne

- Révisions de grammaire (et d'orthographe grammaticale)

1) 50% de la moyenne du contrôle continu :

- Exercices de résumé, reformulations diverses (différents types de résumés : en une page, un paragraphe, une phrase, un titre), fiches de lecture (lectures à contrôler en cours à l'oral par exemple ou à l'écrit),

- **un résumé sur table (DST) obligatoire**

2) 50% de la moyenne du contrôle continu :

- Bibliographie commentée à rendre (en décembre, en semaine 10) : 50% de la moyenne

II) Étudiants en examen final (100% de la moyenne) : un résumé de texte en 2h30

Second semestre : X2FRG - Techniques d'expression écrite et orale

I) Contrôle continu : 100% de la moyenne

1) 50% de la moyenne du contrôle continu :

- Méthodologie de la synthèse : lectures analytiques des textes, élaborations de plans, rédaction d'introductions, de conclusions, maîtrise des discours rapportés, exercices de synthèse ponctuels.

- Préparation à l'oral (revue de presse, soutenance du mémoire en cours : état d'avancement du travail)

- **Synthèse sur table (DST) obligatoire**

2) 50% de la moyenne du contrôle continu :

- Remise du mémoire dactylographié (en semaine 11, au retour des vacances de Pâques, entre le 3 et le 7 mai)

II) Étudiants en examen final (100% de la moyenne) : une synthèse de documents en 2h30

UNITE D'ENSEIGNEMENT CONSTRUIRE VOTRE PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL : X2PJP

Coeff. 0,5 - 2 ECTS

TD : 1h30

Objectifs

Cet atelier a pour but de vous aider à répondre aux questions suivantes :

- *Est-ce que j'ai bien choisi mes études ?*
- *Qu'est ce que je vais faire après la fac ?*
- *Quelles possibilités s'ouvrent à moi ? Quel métier choisir ?*
- *Est-ce que j'aurai besoin d'une formation complémentaire ?*
- *Comment rebondir si cela ne se passe pas comme je le souhaite ?*

L'atelier vous aidera à réfléchir à votre parcours de formation, à clarifier vos motivations, à soutenir votre démarche d'enquête sur les métiers et les débouchés de votre filière, à définir ou préciser votre projet personnel et professionnel.

Contenus

Portefeuille de compétences, connaissance des secteurs d'activités, méthodologie de l'information, conduite d'entretien : recherche documentaire, techniques d'enquête dans le milieu professionnel.

Modalité d'évaluation du contrôle continu :

Exposé – Rédaction d'un dossier d'enquête.

INFORMATIQUE

Responsable : **M. KIERSZENBAUM**
Coeff. **0,5 - 2 ECTS**

Les cours d'Informatique ont pour but l'obtention du Certificat Informatique et Internet (ou C2I) et sont gérés par le CAVI.

Cours de techniques d'expression écrite et orale
X1TEO (1^{er} semestre) - X2TEO (2^{ème} semestre)

Responsable : Marie-Thérèse PARADIS

Code : X1TEO/X2TEO

TD : 1h30

Ce cours est destiné à des étudiants étrangers dont le niveau en français nécessite :

- **un renforcement linguistique** (révision grammaticale ,de vocabulaire;construction de phrases, de paragraphes ; structuration de la pensée et de l' expression écrite et orale,...) .
- **un renforcement méthodologique** (acquisition des techniques des travaux universitaires :résumé, synthèse, commentaire de texte, conseils pour l'élaboration d' un dossier, d' un rapport ,etc ...).

Evaluation : Ce cours est obligatoire pour les étudiants inscrits sur la liste après l'évaluation de leur niveau d'expression en langue française dès la première séance. Ces étudiants sont soumis aux règles du **contrôle continu**. En fin de session semestrielle, l'enseignant remettra aux différents jurys lors de leurs délibérations respectives la liste nominative des résultats obtenus par les étudiants .

TABLEAU SYNOPTIQUE - PRESENTATION DU CURSUS DE LA DEUXIEME ANNEE

TROISIEME SEMESTRE

Dénomination de l'Unité d'Enseignement U.E.	Intitulé des Unités d'Enseignement	Volume horaire		Coefficients	Crédits – ECTS (Très important pour la correspondance des enseignements lors des échanges Européens)
		CM	TD		
Unité d'enseignement disciplinaire X3*LA	U.E. de langue A	1h	2h	1.2	5 ECTS
Unité d'enseignement disciplinaire X3*LB	U.E. de langue B		3h	1.2	5 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X3*CA	U.E. de civilisation de la langue A	1h	2h	0.8	5 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X3*CB	U.E. de civilisation de la langue B		3h	0.8	5 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X3DRV	U.E. de Droit	1h	1h	0.5	2 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X3KEV	U.E. d'Economie	1h	1h	0.5	2 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X3FRG	U.E. de Methodologie		1h30	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignement Fonctionnel X3INF	U.E. d'Informatique	1h	1h30	0.5	3 ECTS
TOTAL		5h	15h	6	30 ECTS
		20h00			

Langue A : Soit Anglais, soit Espagnol si l'étudiant ne fait pas d'Anglais (uniquement disponible pour le couple Espagnol Portugais)

Langue B : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Arabe, Chinois, Hongrois, Russe

TABLEAU SYNOPTIQUE - PRESENTATION DU CURSUS

QUATRIEME SEMESTRE

Dénomination de l'Unité d'Enseignement U.E.	Intitulé des Unités d'Enseignement	Volume horaire		Coefficients	Crédits – ECTS (Très important pour la correspondance des enseignements lors des échanges Européens)
		CM	TD		
Unité d'enseignement disciplinaire X4*LA	U.E. de langue A	1h	2h	1.5	5 ECTS
Unité d'enseignement disciplinaire X4*LB	U.E. de langue B		3h	1.5	5 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X4*CA	U.E. de civilisation de la langue A	1h	2h	1.5	5 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X4*CB	U.E. de civilisation de la langue B		3h	1.5	5 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X4DRV	U.E. de Droit	1h	1h	0.5	2 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X4KEV	U.E. d'Economie	1h	1h	0.5	2 ECTS
Unité d'enseignement fonctionnel X4FRG	U.E. de Méthodologie & recherche de stage		1h30	0.5	3 ECTS
Unité d'enseignement Libre au choix X4HIG	U.E. d'histoire	1h30		0.5	3 ECTS
TOTAL		5h30	13h30	8	30 ECTS
		19h00			

Langue A : Soit Anglais, soit Espagnol si l'étudiant ne fait pas d'Anglais (uniquement disponible pour le couple Espagnol Portugais)

Langue B : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Arabe, Chinois, Hongrois, Russe